

A Tournai - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Sigle du programme: **ARCT2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	5
Prérequis entre cours	14
Cours et acquis d'apprentissage du programme	14
Informations diverses	15
Conditions d'accès	15
Pédagogie	17
Evaluation au cours de la formation	17
Mobilité et internationalisation	17
Formations ultérieures accessibles	18
Gestion et contacts	18

ARCT2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Vous

- avez acquis, au cours d'un premier cycle, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture, la maîtrise des outils et des méthodes de pensée de l'architecte ;
- vous êtes initié-es aux diverses disciplines convoquées par l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques ;
- souhaitez approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes et des échelles multiples et intégrant une variété de paramètres diversifiés ;
- désirez développer votre personnalité créatrice ;
- souhaitez acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques, de savoir-penser et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare généralement à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices de tailles diverses et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené-e à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux. Effectuant un travail de synthèse complexe, l'architecte participe souvent à un projet collectif pluridisciplinaire où il ou elle coordonne les études des divers spécialistes avec lequel-les il ou elle collabore.

Votre programme

Le master vous offre

- une formation qui vise à l'acquisition de savoirs approfondis et la maîtrise d'outils professionnels en lien avec la pratique de la discipline ;
- une formation qui exploite la capacité à concevoir et à matérialiser une pensée globalisante et une vision de synthèse lors de l'élaboration des projets et qui conforte le projet comme centre de la formation et lieu de convergence et d'application transdisciplinaire ;
- la possibilité, en plus de cours généraux, de composer votre programme en choisissant des cours et une option de spécialisation dans un des grands domaines d'activités de l'architecte ;
- la possibilité de participer à des ateliers avec des partenaires internationaux et à des concours d'architecture ;
- l'occasion de partir étudier à l'étranger, six mois ou un an.

Le master architecte à Tournai et à Bruxelles offre huit options:

- Option : architecture et arts
- Option : architecture et théories
- Option : architecture et sociétés
- Option : architecture et territoires
- Option : architecture et patrimoine
- Option : architecture et écologie
- Option : architecture et technologies
- Option : architecture et numérique

ARCT2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le défi proposé à l'étudiant-e en architecture est d'être capable, à l'issue de son master, d'intégrer et de développer de manière autonome les multiples compétences qui permettent d'analyser, d'évaluer et de concevoir des projets d'architecture. Conscient-e de ses responsabilités, il ou elle pourra poser des choix en vue de structurer les divers lieux vécus, investis et produits par les collectivités et individus.

Au cours de ces deux années, l'étudiant-e aura l'opportunité d'approfondir ses connaissances dans des domaines particuliers tels que paysage, urbanisme, patrimoine, architectonique, développement durable...

Les compétences acquises lors de ses études d'architecture, appréciées par des académiques et professionnel-les externes invité-es aux moments d'évaluations, offriront aux diplômé-es des ouvertures sur de multiples dimensions de la pratique.

La compétence à l'exercice professionnel introduite au cours des études sera ensuite expérimentée et parachevée lors du stage professionnel post-universitaire.

Ce diplôme ouvrira aussi des perspectives vers des spécialisations, grâce à des passerelles vers des masters complémentaires en patrimoine, urbanisme, design... Enfin, la faculté permet aux diplômé-es intéressé-es par la recherche de s'investir dans un travail de doctorat.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Concevoir un projet

Face à une question complexe d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer les multiples éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.

- Articuler et développer, selon une logique maîtrisée, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) à différentes échelles.
- Enoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

Expérimenter une démarche artistique

Face à une situation quelle qu'elle soit, imaginer et mettre en Œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.

- Capter l' « air du temps » et inventer ou actualiser les moyens qui seront à même de le révéler.
- Cerner et questionner les limites de son imaginaire.
- Reformuler, s'approprier une question posée et imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui.

Se constituer une culture architecturale

Connaître et activer des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.

- Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire.
- Rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage.

Situer son action

Observer, analyser et interpréter rigoureusement les multiples composantes matérielles, sociales, culturelles qui constituent la situation dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.

- Reconnaître, observer, analyser et évaluer de façon critique des lieux et des contextes complexes,
- Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses.
- Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle.
- Expérimenter et évaluer les possibilités de transformation d'un contexte.

Mobiliser d'autres disciplines

Activer sa curiosité pour éprouver les fondements de ses acquis. Adopter une démarche transversale en vue d'opérer les transformations pertinentes.

- Etre à même d'aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, d'échanger et de nourrir la réflexion architecturale.
- Situer et synthétiser les savoirs d'autres disciplines.
- Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en Œuvre de l'architecture.
- Faire retour sur la discipline.

Concrétiser une dimension technique

Intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.

- Connaître et interpréter les principes techniques de l'édification.

- Observer et évaluer les principes constructifs qui génèrent une dimension formelle, matérielle et temporelle de l'architecture.
- Savoir faire converger les diverses implications techniques constituant une production architecturale.
- Discerner et reformuler une compréhension intuitive des structures en vue de concrétiser une production architecturale créative, inventive et/ou innovante.

Exprimer une démarche architecturale

Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.

- Maîtriser les opérations et les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Explorer et restituer l'expérience d'une spatialité complexe en l'observant et en la questionnant.
- Identifier les fondements d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.
- Choisir les moyens de communication adéquats en fonction du public et des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s).

Adopter une attitude professionnelle

Agir en tant qu'acteur ou actrice conscient-e de ses responsabilités, prêt-e à interagir avec les intervenants de l'acte de bâtir.

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif.
- Ecouter et reformuler les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager les points convergeant vers les objectifs visés.
- Agir en acteur ou actrice indépendant-e et critique, conscient-e de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales.
- Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu.

Poser des choix engagés

S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.

- Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales.
- Etre conscient-e de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public.
- Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Pouvoir juger, en autonomie, du bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Formuler des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est constitué :

- d'un tronc commun de 74 crédits
- d'une finalité spécialisée de 30 crédits
- d'un choix d'option comportant 16 crédits

Les matières enseignées (bac et master) sont structurées en six domaines spécifiques :

Projet d'architecture

Expression, représentation et communication

Méthodologie et TFE

Contexte et culture

Matériaux, structures et construction

Pratique professionnelle

ARCT2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [74.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ **Projet d'architecture**

○ LTARC2101	Projet d'architecture 4 : approfondissement	Ludovic Blanckaert Christoffel Boghaert Gauthier Coton Jerome De Alzua Sophie Delhay Dimitri Fache Lyderic Veauvy Emmanuelle Weiss	FR [q1+q2] [240h] [20 Crédits]	X	
-------------	---	---	--------------------------------	---	--

○ **Travail de fin d'études (16 crédits)**

○ LTARC2200	Travail de fin d'études en et sur l'architecture		FR [q2] [] [16 Crédits]	X	X
-------------	--	--	-------------------------	---	---

○ **Expression, représentation et communication**

○ LTARC2120	Moyens d'expression et de représentation : narration graphique/plastique	Geert De Groote	FR [q2] [60h] [3 Crédits]	X	
-------------	--	-----------------	---------------------------	---	--

○ **Contexte et culture**

○ LTARC2140	Histoire de l'architecture : enjeux contemporains	Henry Pouillon	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	
○ LTARC2240	Théorie de l'architecture : enjeux contemporains	Frank Vermandel	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X
○ LTARC2141	Utopies et actualité de l'habiter	Chloé Salembier	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	
○ LTARC2142	Architecture, ville et territoire : théories et méthodes de l'urbanisme	Benedicte Grosjean	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	

○ **Matériaux, structure et construction**

○ LTARC2160	Équipements du bâtiment et flux	Pascaline Faux	FR [q1] [40h] [4 Crédits]	X	
○ LTARC2161	Conception des structures 2	Luca Sgambi	FR [q2] [40h] [4 Crédits]	X	
○ LTARC2162	Construction, matériaux et équipements	Olivier Laloux	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X	

○ **Pratique professionnelle**

○ LTARC2280	Droit et responsabilités professionnelles	France Guerrenne Louis Vansnick	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X
○ LTARC2281	Gestion de projet et pratique professionnelle	Matthieu Meunier	FR [q1] [30h] [3 Crédits]		X

○ **Cours au choix (6 crédits)**

⊗ LBARC2126	Atelier design	Charles Kaisin	FR [q2] [45h] [3 Crédits]	X	X
-------------	----------------	----------------	---------------------------	---	---

				Bloc annuel	
				1	2
⊗ LTARC2127	Théories de l'image en architecture et en art	Pascal Marchant Yeung Fun Yuen	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2147	Histoire de l'architecture des jardins européens	Roselyne de Lestrangle	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LTARC2145	Introduction à la phénoménologie	Marie-Clotilde Roose	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2148	Critique d'architecture contemporaine	Gregoire Guillaume	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LTARC2167	Atelier échelle 1/1	Mathieu De Paepe Franck Miner	FR [q2] [45h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2149	Perceptions et pratiques de l'environnement construit	Jean-Luc Capron	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LTARC2169	Modélisation numérique des données du projet	Maidier Llaguno	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2186	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	Joel Van Ypersele De Strihou	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2165	Pathologie et expertise	Olivier Laloux	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2185	Economie appliquée	Nathalie Van Droogenbroeck	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2195	Tutorat		FR [q2] [] [3 Crédits]	X	X
⊗ LTARC2196	In situ : Lemps	Pierre Accarain Eric Van Overstraeten	FR [q3] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LLOCI2004	International Workshop		FR [] [] [3 Crédits]	X	X
⊗ LTARC2152	Introduction au système d'information géographique	Georges Mabile	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2146	Espace, lumière et couleur	Jean-Luc Capron	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LLOCI2006	Parametric design	André Stephan	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X
⊗ LBARC2144	Patrimoine bâti du XX eme siècle et projet de sauvegarde	Giulia Marino	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	X	X

Finalité spécialisée

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊖ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTARC2231	Ateliers de recherche TFE en et sur l'architecture ■	Pierre Accarain Olivier Bourez Olivier Camus Renaud De Villiers De La Noue Dimitri Fache Pascal Marchant Renaud Pleitinx Chloé Salembier Luca Sgambi Eric Van Overstraeten Quentin Wilbaux Yeung Fun Yuen	[FR] [q1+q2] [180h] [18 Crédits]		x
○ LTARC2283	Stage master		[FR] [q2] [] [3 Crédits]		x

o Méthodologie et recherche

○ LTARC2130	Initiation à la recherche	Henry Pouillon Chloé Salembier Quentin Wilbaux	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]		x
○ LTARC2131	Méthodologies appliquées à la recherche	Olivier Laloux Henry Pouillon	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits]		x
○ LTARC2230	Séminaire de recherche critique ■	Gauthier Coton Renaud De Villiers De La Noue Pascal Marchant Marie-Clotilde Roose Chloé Salembier Frank Vermandel Quentin Wilbaux	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]		x

Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisit une option s'il souhaite participer à la question d'architecture A et B dans le même thème. Attention certaines questions d'architecture sont dispensées sur les sites de Bruxelles ou Tournai (alternance)

- > Option: architecture et numérique [prog-2021-arct2m-larcx100o]
- > Option: architecture et arts [prog-2021-arct2m-larcx200o]
- > Option: architecture et théories [prog-2021-arct2m-larcx300o]
- > Option: architecture et sociétés [prog-2021-arct2m-larcx400o]
- > Option: architecture et patrimoine [prog-2021-arct2m-larcx500o]
- > Option: architecture et écologie [prog-2021-arct2m-larcx600o]
- > Option: architecture et technologies [prog-2021-arct2m-larcx700o]
- > Option : architecture et territoires [prog-2021-arct2m-larcx900o]
- > Cours au choix : questions d'architecture [prog-2021-arct2m-larcx905o]

Option: architecture et numérique [8.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Option : architecture et numérique

● LBARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs	Damien Claeys Mark Meagher	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
● LTARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys Maider Llaguno	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

Option: architecture et arts

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

● LTARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"	Laure Cottin Stefanelli Anne Nottebaert Henry Pouillon Yeung Fun Yuen	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
● LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B : architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel	Ambra Fabi Philippe Honhon Raphaël Pirenne	[FR] [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

Option: architecture et théories

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
● LTARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie B)	Gauthier Coton Renaud Pleitinx Henry Pouillon Emmanuelle Weiss	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

Option: architecture et sociétés

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

● LTARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie A : questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Olivier Camus Audrey Courbebaisse Chloé Salembier Quentin Wilbaux	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
● LBARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie B : questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Olivier Camus Audrey Courbebaisse Chloé Salembier (coord.) Pierre Vanderstraeten Quentin Wilbaux	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

Option: architecture et patrimoine

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LBARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.	Caroline Bolle Jean-François Rondeaux Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
○ LTARC2050	Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration	Caroline Bolle Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

Option: architecture et écologie [16.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances	Jean-Luc Capron Christophe Gillis Jean-François Rondeaux Geoffrey Van Moeseke	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
○ LBARC2061	Question d'architecture : architecture et écologie. Module B : matérialité et prototype	Christophe Gillis Emilie Gobbo (supplée) Jean-François Roger France) Benoit Thielemans Sophie Trachte	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

Option: architecture et technologies

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)	Pascaline Faux Olivier Gallez Bernard Wittevrongel	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
○ LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)	Pascaline Faux Olivier Gallez Bernard Wittevrongel	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

Option : architecture et territoires [8.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Option : architecture et territoires

○ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Yasmina Choueiri (supplée Daniela Perrotti) Pierre Vanderstraeten Francois Vermer Quentin Wilbaux	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x
○ LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Francois Vermer Quentin Wilbaux	(FR) [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x

Cours au choix : questions d'architecture [16.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

⊗ LTARC2020	Question d'architecture :architecture et arts - Module A : architecture et arts contemporains "XPRMTL ou Architectures expérimentales"	Laure Cottin Stefanelli Anne Nottebaert Henry Pouillon Yeung Fun Yuen	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
⊗ LBARC2020	Question d'architecture : architecture et arts - Module B: architecture et arts contemporains : analyse et observation du réel	Ambra Fabi Philippe Honhon Raphaël Pirenne	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x
⊗ LBARC2040	Question d'architecture : architecture et théories (partie A)	Cécile Chanvillard Christine Fontaine	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
⊗ LTARC2040	Question d'architecture :architecture et théories (partie B)	Gauthier Coton Renaud Pleitinx Henry Pouillon Emmanuelle Weiss	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x
⊗ LTARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie A : questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Olivier Camus Audrey Courbebaisse Chloé Salembier Quentin Wilbaux	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
⊗ LBARC2045	Question d'architecture : architecture et sociétés - Partie B : questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Olivier Camus Audrey Courbebaisse Chloé Salembier (coord.) Pierre Vanderstraeten Quentin Wilbaux	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x
⊗ LBARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.	Caroline Bolle Jean-François Rondeaux Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
⊗ LTARC2050	Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration	Caroline Bolle Jean-Louis Vanden Eynde David Vandenbroucke	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x
⊗ LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances	Jean-Luc Capron Christophe Gillis Jean-François Rondeaux Geoffrey Van Moeseke	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
⊗ LBARC2061	Question d'architecture : architecture et écologie. Module B: matérialité et prototype	Christophe Gillis Emilie Gobbo (supplée) Jean-Francois Roger France) Benoit Thielemans Sophie Trachte	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x
⊗ LTARC2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)	Pascaline Faux Olivier Gallez Bernard Wittevrongel	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
⊗ LTARC2066	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)	Pascaline Faux Olivier Gallez Bernard Wittevrongel	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x
⊗ LBARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs	Damien Claeys Mark Meagher	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
⊗ LTARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys Maider Llaguno	FR [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LTARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Francois Vermer Quentin Wilbaux	EB [q1] [90h] [8 Crédits] ⊖	x	x
⌘ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Yasmina Choueiri (supplée Daniela Perrotti) Pierre Vanderstraeten Francois Vermer Quentin Wilbaux	EB [q1] [90h] [8 Crédits] ⊕	x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LTARC2230 "Séminaire de recherche critique" a comme prérequis LTARC2130

- LTARC2130 - [Initiation à la recherche](#)

LTARC2231 "Ateliers de recherche TFE en et sur l'architecture" a comme prérequis LTARC2101 ET LTARC2130 ET LTARC2131

- LTARC2101 - [Projet d'architecture 4 : approfondissement](#)
- LTARC2130 - [Initiation à la recherche](#)
- LTARC2131 - [Méthodologies appliquées à la recherche](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ARCT2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Accès sur dossier	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]		Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire)		Accès direct	Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de ingenieurswetenschappen : architectuur [180.0]		Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelor in de architectuur [180.0] (niet-universiteit)		Accès sur dossier	
Bacheliers étrangers			
Bachelier en architecture [180.0]		Accès sur dossier	L'étudiant complète son dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année), par un porte-folio de ses projets d'architecture. Le cas échéant, la Commission d'admission propose un

programme adapté à sa situation

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tous	Une exposition pendant 3 an au projet d'architecture, au dessin, à la géométrie, à la construction, à la résistance des matériaux est indispensable.	Accès sur dossier	L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture. La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.
Masters			

Diplômés de 2° cycle non universitaire

L'étudiant introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus année par année), et complété par un porte-folio de ses projets d'architecture.

La Commission d'admission se prononce sur l'admission du candidat étudiant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience

Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser et un savoir-faire.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet architectural et des cours théoriques et s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Elle a pour objectif de mettre l'étudiant-e "en condition" de développer une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère transfrontalier et interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

Pédagogie spécifique au programme de « Master »

Le programme master permet de mettre en place et de nourrir un enseignement et une recherche spécifique à la discipline architecturale, à la fois fondamentale et appliquée, profitant de l'interdisciplinarité universitaire.

Cet enseignement englobe à la fois les conditions physiques de la discipline (résistance des matériaux, structure, construction), les conditions culturelles (histoire, théorie, urbanisme, sociologie urbaine), ces composantes étant synthétisées dans le projet d'architecture.

Il s'organise à travers le projet d'architecture, des cours magistraux et des séminaires, permettant d'approfondir les thématiques proposées.

Le projet d'architecture est structuré à partir d'ateliers verticaux, avec des colorations spécifiques, permettant à l'étudiant-e d'orienter son parcours en fonction des pédagogies et des thématiques développées. De plus, chaque année, un professeur invité de renommée internationale propose une thématique spécifique dans le cadre d'un workshop.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale.

Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

Afin de se situer par rapport à son travail, tant individuel que collectif, et en vue d'en rajuster, si nécessaire, les méthodes, l'étudiant-e réalisera, d'une part, pour certaines activités d'enseignement, notamment le projet d'architecture, une évaluation de ses apprentissages tout au long de son processus de développement.

D'autre part, il ou elle réalisera une évaluation en cours de quadrimestre et une autre en fin de quadrimestre pour chacune des activités d'enseignement afin de préciser s'il ou elle répond aux exigences du programme.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de formation. C'est principalement au cours du premier bloc du master que des séjours d'études à l'étranger sont organisés pour nos étudiant-es, dans le cadre du programme européen Erasmus ou en dehors de celui-ci, avec notamment les institutions partenaires suivantes :

Allemagne

- Université de Karlsruhe

Belgique à€" Vlaamse gemeenschap

- Hogeschool voor Wetenschap&Kunst Brusse I- Gent
- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde - Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg - Hasselt

Espagne

- Universidad politecnica de Catalunia - Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA - Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

Finlande

- Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Universita degli studi di Napoli
- Universita degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

Pays-Bas

- Eindhoven University of technology

Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

Roumanie

- Ecole d'architecture « Ion Mincu » - Bucarest
- Université de Cuj-Napoca
- Université de Lasi

Slovénie

- University Og Ljubljanan

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire](#).(60 crédits)
- Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)

Par ailleurs, des masters UCL (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômé-es masters UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le Titre inconnu:envi2m1 (accès direct moyennant compléments éventuels)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Contacts utiles

Master en architecture « ARCT2M »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

•• **Directeur administratif**

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22

Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Gategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: [Secrétariat Tournai](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 10

•• **Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »**

Catherine VANHAMME

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Catherine Vanhamme](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 15

•• **Répondant administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »**

M. Vincent FILLEUL UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Vincent Filleul](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 85 78 14

•• **Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »**

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue du Gategnies, 6 - Bte T1.01.01

B-7500 Tournai

Contact: loci-tournai@uclouvain.be

Tél: +32 (0)69 85 78 50

•• **Président de la Commission de programme « Master en architecture TRN »**

Prof. Agnès Mory

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: agnes.mory@uclouvain.be

•• **Secrétaire de la Commission de programme « Master en architecture TRN »**

Pascaline Faux

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: pascaline.faux@uclouvain.be

•• **Coordination institutionnelle Erasmus**

Mathieu de PAEPE

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: mathieu.depaepe@uclouvain.be

Tél (secrétariat LOCI TRN) :+32 (0)69 85 78 10

•• **Président des jurys d'examens**

Prof. [Martin Buysse](#)

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

•• **Secrétaire de jury Master**

Prof. Anne-Sophie Nottebaert

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Gestion du programme